

226C0043

FR0010313486-OP016-R08

9 janvier 2026

- Résultat de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

PRODWARE

(Euronext Growth Paris)

- 1- Degroof Petercam a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait visant les actions de la société PRODWARE, soit du 22 décembre 2025 au 8 janvier 2026 inclus, la société Phast Invest¹ a acquis, au prix unitaire de 28 €, 403 106 actions PRODWARE par l'intermédiaire du membre du marché acheteur qu'elle a désigné.

Par conséquent, à la clôture de l'offre publique de retrait, l'initiateur détient 7 594 773 actions PRODWARE représentant 8 511 387 droits de vote, soit 97,68% du capital et au moins 97,85% des droits de vote de la société PRODWARE², et 1 460 000 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE), donnant droit, en cas d'exercice, à 1 460 000 actions nouvelles³.

- 2- La suspension de la cotation des actions PRODWARE est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Société par actions simplifiée détenue (i) à hauteur de 11% environ du capital et des droits de vote par des fonds représentés par le fonds d'investissement Tikehau Investment Management SAS, et, (ii) à hauteur de 88% environ par les dirigeants, actionnaires historiques, de la société PRODWARE, à savoir MM. Philippe Bouaziz, François Richard, Alain Conrad et Stéphane Conrad (directement et indirectement pour ces derniers par l'intermédiaire de la société S&Audit), (iii) à hauteur du solde, par des managers du groupe Prodware.

² Sur la base d'un capital composé de 7 775 251 actions représentant 8 698 415 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Il est précisé que l'initiateur n'exercera pas ses BSAANE.